

Cortébert

Informations du Conseil municipal

Eau potable

Le laboratoire Scitec Research SA a procédé à l'analyse de routine de plusieurs échantillons d'eau potable prélevés le 28.10.2019. Toutes les valeurs sont en ordre et conformes aux prescriptions. Rappelons que la pollution de l'eau relevée à Courtelary ne concerne pas Cortébert puisque les réseaux sont totalement indépendants l'un de l'autre. Courtelary possède encore de l'eau de source alors que Cortébert est branché sur le puits profond du SEF (Syndicat d'alimentation en eau des Franches-Montagnes) et que notre réservoir a été entièrement reconstruit à neuf il y a dix ans.

Péréquation

L'administration des finances a communiqué les montants versés au titre de la péréquation financière en 2019 pour un total de 309'152 francs. Cette somme est inférieure aux années précédentes car des rentrées d'impôts supérieures avaient été comptabilisées, ce qui améliore légèrement la capacité contributive propre de la commune. Une projection des comptes 2019 à la lumière de ces chiffres permet d'entrevoir un résultat légèrement négatif, qui sera néanmoins en nette amélioration par rapport au budget.

Ca me dit marche

Après le succès de la première marche organisée dans le cadre du programme « ça me dit marche », le Conseil municipal a décidé d'organiser une nouvelle édition en 2020, à savoir le samedi matin 9 mai. Les personnes intéressées peuvent déjà réserver la date, les informations de détail suivront en temps utile.

Représentations

Michel Walther se rendra le 20 novembre à l'assemblée d'Espace découverte Energie et le 11 décembre à l'assemblée du syndicat des sapeurs-pompiers du Centre-Vallon. Cette dernière assemblée sera appelée à voter sur un crédit d'un peu plus de 400 mille francs pour l'achat d'un camion tonne-pompe qui fait partie des exigences de l'assurance immobilière. Le Conseil municipal est pleinement favorable à cette acquisition.

Panneaux d'entrée

Une contribution de 1000 francs a été décidée par le Conseil municipal pour la réfection des deux panneaux d'entrée du village situés au bord de la route cantonale. Certains éléments en bois doivent être remplacés afin de garantir la solidité des panneaux qui sont très utiles aux sociétés locales.

Véhicules sans plaques

Un contrôle des véhicules déposés sans immatriculation sur des terrains privés a eu lieu et pas moins de sept personnes seront priées d'évacuer dans les 30 jours les épaves concernées. En effet, il est interdit pour des raisons de protection de l'environnement de laisser stationner un véhicule qui n'est plus immatriculé en extérieur.

Contrôle AIB

Un contrôle de la salle polyvalente a eu lieu par l'assurance immobilière. Quelques éléments secondaires devront être mis en conformité, mais la sécurité incendie du bâtiment, complètement rénové en 2004 est globalement bonne.

Route cantonale

L'office cantonale des ponts et chaussées a indiqué que le revêtement de la route cantonale entre la place de l'Ours et la sortie Est du village sera rénové l'an prochain en principe. La commune a été consultée afin de coordonner d'éventuels travaux de canalisations à cet endroit, mais il s'avère qu'il n'y a pas de besoins à court terme.

Lampadaires

Un premier bilan de l'extinction des lampadaires la nuit a été effectué. La consommation d'énergie a diminué de 49% entre juillet et septembre, soit env. 900 francs de frais d'électricité en moins. Ce résultat assez spectaculaire réjouit le Conseil municipal, qui a décidé de poursuivre le mode d'exploitation actuel.

Forêts

Une communication de ForêtSuisse a été transmis à la commune pour relever que la présence de restes de bois (branches, etc) en forêt est souvent voulue. En effet, des branches mortes ne sont pas des déchets mais des sources d'habitat et de nourriture pour les insectes et la forêt elle-même. La biodiversité en profite et pour cette raison, les forêts ne sont pas toujours nettoyées totalement après des coupes de bois.